



Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
mairie@pencran.fr

Bonne année

Bloavezh Mat

Meilleurs vœux

2014



Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

PRÉSENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Jean CRENN reçoit sur RDV :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.

Chantal PICHON : Enfance & Jeunesse.

Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.

Jean-Claude LARVOR : Bâtiments.

Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Accueil de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement :

02 77 62 40 09 (SAUR)



Dates à retenir :

- 11/01 : Sentiers de Pencran - Assemblée Générale, salle Argoat à 11h
- 11/01 : USP - Goûter des jeunes

Vœux du Maire

Tout d'abord 2013 en quelques chiffres...

En démographie, la commune a connu 21 naissances, 9 décès dont ceux de notre doyen et de notre doyenne, et 1 mariage.

En urbanisme, ont été traités 22 certificats d'urbanisme, 53 déclarations de travaux et 23 permis de construire dont 16 pour de nouvelles habitations.

Le Conseil Municipal s'est réuni 8 fois en sessions ordinaires.

Au niveau du personnel, il y a eu peu de changement. D'une part, Virginie Guillou remplace 2 agents qui étaient en CDD à temps partiel et d'autre part, Claude Martin a intégré le service technique avec comme principale mission le suivi des bâtiments et des réseaux.

Les réalisations de 2013

Le gros chantier a été l'extension et la rénovation de la mairie.



Avec ces travaux, le secrétariat et les élus sont dotés d'un outil de travail très fonctionnel pour vous accueillir dans de meilleures conditions. Le montant des travaux s'élève à 176 100 € pour l'extension et 103 069 € pour la rénovation et mise en accessibilité de l'existant, soit au total 279 169 € TTC. Nous avons reçu 48 000 € de subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) ainsi que 20 000 € de dotation du Ministère de l'Intérieur par l'intermédiaire de François Marc, Sénateur.

Le reste à charge s'élève ainsi à 211 169 €. Félicitations à Jean-Claude Larvor et à sa commission Bâtiments pour cette réalisation, qui est restée dans l'enveloppe fixée et qui a été menée à terme dans les délais prévus.

Les autres réalisations de l'année :

- L'enfouissement des réseaux moyen tension sur les tronçons allant du bourg à Kéravel,
- L'enfouissement des réseaux à Kerloïs/Kermaria,
- La rénovation de la salle polyvalente : cuisine, scène, murs, rideaux, menuiseries intérieures et extérieures,



- La protection du périmètre rapproché de la source à la Fontaine (pose de grillage et de caniveaux),
- La réhabilitation du chemin reliant Kermalguen à Hellez Bras,

- La poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments, salle de sports, salle polyvalente,

- La réfection du calvaire situé en partie sud dans l'ancien cimetière,

- La construction de jeux dans la cour de la garderie - ALSH à l'arc en ael.



Nous avons aussi fait l'acquisition de 2 radars pédagogiques dans le but de sensibiliser les

conducteurs. D'après les premières statistiques, 30% des conducteurs roulent au-dessus de la vitesse autorisée...

A la Fontaine de la Vierge, l'association « Les Sentiers de Pencran » a mis en valeur le site par la création de murets et diverses plantations. Tout le mérite leur en revient ! Nous les remercions. De plus, au complexe sportif, des bénévoles de l'USP se sont joints aux employés communaux pour repeindre la totalité de la main courante du terrain A. Nous les remercions également.

Enfin, au niveau scolaire, une convention passerelle Ecole - Jardin d'Enfants avec l'Education Nationale a été signée le 3 juillet. Le but est de pérenniser une étape qui permet aux enfants de découvrir progressivement le monde de l'école. Au niveau départemental, le Jardin d'Enfants de Pencran est désormais cité tant au Conseil Général qu'à la CAF et à l'Education Nationale. Par ailleurs, deux services distincts à la cantine municipale ont été mis en place pour le plus grand confort des petits et des grands.

En parallèle, plusieurs études se poursuivent sur le projet d'aménagement du centre bourg, sur la faisabilité d'un assainissement collectif à Kerhamon et Coat Guéguen (suivi désormais par la Communauté de Communes), sur les travaux de restauration de l'église, sur la modernisation de la production et de la distribution d'eau potable et sur la réalisation d'une esquisse pour l'aménagement de Kermaria.

Une nouvelle étude vient d'être lancée sur la réalisation d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales. Actuellement, les deux bassins de rétention du Penhoat jouent leur rôle de régulateur. L'étude permettra de déterminer s'ils seront suffisants à l'avenir.

Au niveau communautaire :

Jean-François Jaouanet, président de la Communauté de Communes a inauguré jeudi 19 décembre la zone de Gorréquer ainsi que l'Espace Joseph Rolland » en présence de Marie-Thérèse, l'épouse, et de tous les enfants de Joseph Rolland, « Jopic » pour les Pencranais. Cette zone artisanale de 3,3 ha est construite sur une partie de l'ancienne zone ROLLAND. L'autre partie jouxtant le cœur du bourg est réservée à l'habitat. L'espace Joseph Rolland est composé de 3 locaux, dont un est encore disponible. Les deux autres sont occupés par « Taxi West » abritant les taxis de Loïc Laumonier et par l'entreprise « les Ouessantines » qui prépare et commercialise de l'épicerie fine aux algues et des cosmétiques.

Et maintenant 2014 !

Notre population est de 1821 habitants depuis le 1^{er} janvier. Nous étions 1814 en 2013 et 1714 en 2012. Les 1390 électeurs inscrits sur les listes électorales seront répartis en 2 bureaux de vote.

En ce qui concerne les rythmes scolaires, après plusieurs réunions entre la municipalité, les enseignants, les parents d'élèves, nous sommes parvenus à un consensus. Ainsi, pour la rentrée 2014, nous avons décidé que :



Vœux du Maire du samedi 4 janvier 2014

le mercredi matin deviendra jour de classe ; le temps d'activités périscolaires se déroulera par moitié de l'effectif sur une durée de 1h30, de 15h à 16h30, 2 jours par semaine pour chacun des groupes ; la pause méridienne 12h/13h30 restera inchangée ; la cantine fonctionnera le mercredi midi pour les élèves et enfin, une surveillance de cour gratuite sera mise en place de 12h à 12h30. Ce projet sera expérimenté sur une année scolaire à compter de la rentrée 2014. Le projet ayant été validé par la Directrice d'Académie, il reste maintenant à déterminer les activités et à mettre en place un encadrement, ce qui ne sera pas des plus simples.

Dans les projets :

- La création d'une aire multisports près de l'aire de jeux de Keranna dont le financement a déjà été voté au budget 2013,
- La rénovation des installations de la station de pompage d'eau potable,
- La réalisation d'un chemin piéton avec le concours de l'association « Les Sentiers de Pencran », le long du Morbic afin de relier la Fontaine à Runaher,

- Des lotissements privés sont à l'étude à Kérouillé et route de la Fontaine.

Notre mandat arrivant à échéance, la prochaine municipalité se donnera des priorités parmi lesquelles l'école, l'aménagement du centre bourg...

Pour ces derniers voeux du mandat, je féliciterais tous les présidents et les membres des associations avec qui nous avons toujours eu des échanges cordiaux et qui n'ont pas ménagé leur peine pour faire de Pencran une commune attractive et dynamique.

Je souhaite par ailleurs la bienvenue aux présidents et membres des deux nouvelles associations :

- La « Compagnie des Doudous » qui regroupe des assistantes maternelles de Pencran et est présidée par Véronique Croiseaux,
- Un comité d'animation, présidé par Tony Le Hir, s'est créé sous l'appellation « Pencran Animations Festivités » (PAF). La première réalisation va être la construction du char Pencranais pour le carnaval de Landerneau. Les bénévoles sont toujours les bienvenus.

Quant aux chefs d'entreprises, dans une période compliquée qui n'en finit pas, vous vous battez pour maintenir l'emploi, voire le développer. Vous avez un grand mérite et je vous en remercie.

Enfin, je termine mes voeux par le personnel communal que je remercie dans son ensemble pour les services rendus aux Pencranais.

Ces voeux sont les derniers de l'équipe municipale que je remercie pour tout le travail accompli. Lors du conseil municipal du 18 novembre, j'ai annoncé mon souhait de me présenter pour un 2^{ème} mandat de maire. J'ai proposé à tous les conseillers sortant de me suivre. A ce jour, la moitié des conseillers m'accompagne. Des nouvelles et des nouveaux me rejoignent. Je vous présenterai la liste complète en temps voulu.

Je vous présente à tous, en mon nom, au nom du Conseil Municipal, du CCAS et du personnel communal, nos vœux de bonheur, de santé, de réussite pour 2014.

Le Maire, Jean CRENN.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Décès : Mme Louise CRÉACH née PAGE, Kernevez, décédée le 25/12/2013, 97 ans

URBANISME

Permis de construire accordé :

M. et Mme LE BRIS, 11 Kérroulé, maison individuelle

Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :

Mme LEVER Brigitte, 15 rue Anatole Le Braz, modification des ouvertures

Mme BOSSARD Gabrielle, 10 Kernevez, remplacement de la toiture d'un hangar

M. LAGATHU Dominique, 6 impasse Ty Marie, carport

Mme JOSSO Stéphanie, L'Île aux Cheveux, remplacement des vitres et huisseries

Mme SEGALEN Maria, 21 route de Keranhoat, modification de l'aspect extérieur.

Lotissement Terroir de Kermadec

Les cinq maisons conventionnées du lotissement sont terminées, rue Per Jakes Hélias. Construites par les Maisons Clefs d'Or,

les clés ont été remises aux locataires par Aiguillon Construction, bailleur social, le 2 décembre dernier.



Décès de la doyenne de Pencran

Mme Louise CRÉACH, doyenne des Pencranaise, est décédée le 25 décembre à l'âge de 97 ans.

Née le 5 octobre 1916 à Tréflez dans une fratrie de 4 enfants, elle a vécu quelques temps à Ploudiry avec ses parents, Monsieur et Madame PAGE. La famille s'est ensuite installée définitivement à Kernevez à Pencran. Louise a épousé Alain CRÉACH, a eu deux enfants et deux petits enfants qui lui redonnèrent une deuxième jeunesse.

Elle était très intéressée par les gens de la commune. Depuis son entrée en maison de retraite à la MAPA de Dirinon puis à l'EHPAD de Daoulas, elle s'est toujours inquiétée du devenir de telle ou telle personne de la famille. C'est toujours avec plaisir qu'elle recevait famille, amis et voisins.



Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **janvier 1998** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

INFORMATION DE LA PRÉFECTURE

Carte Nationale d'Identité Prolongation de la durée de validité



CNI des personnes majeures

Toutes les CNI délivrées depuis le **2 janvier 2004** seront désormais **valables 15 ans** (au lieu de 10 ans auparavant).

CNI des personnes mineures

Les CNI délivrées aux personnes mineures conservent une durée de validité de 10 ans.

Si vous souhaitez renouveler votre CNI pour effectuer un voyage hors de l'espace Schengen ou de l'UE :

Les autorités établies des pays étrangers ont été informées de la prolongation de la durée de validité de la CNI. Cependant, il est possible de télécharger sur les sites ministériels « diplomatie.gouv.fr » et « interieur.gouv.fr » un document attestant de la prolongation de la validité de votre CNI.

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 17 décembre 2013

Absents : E. PETTON (excusé, a donné procuration à A. JAFFRES).

Secrétaire de séance : S. HERVOIR.

SIE Daoulas : répartition de l'actif et du passif

Lors du comité du 27/11/2013, le SIE (Syndicat d'électrification) du pays de Daoulas a voté le transfert de l'actif et du passif de son budget au SDEF (Syndicat Départemental d'Électrification du Finistère). Cela s'est effectué dans le cadre plus général du schéma directeur de coopération intercommunale qui prévoit, notamment, le regroupement des travaux d'électrification.

Les communes doivent accepter (ou non) cette liquidation du SIE et le Conseil municipal approuve le transfert de l'actif et du passif du SIE vers le SDEF. Pour : 17.

Office national des Forêts : autorisation de coupe de bois

Lors du conseil municipal du mois de mai 2013, il avait été proposé de procéder à une coupe de bois autour du périmètre de captage. En échange de la somme de 1€ du stère, des Pencranaise furent invités à y participer. Une personne a été désignée pour procéder à cette coupe. Elle sera encadrée par des professionnels de l'ONF.

Rapport de la CCPLD

Le Conseil municipal a pris acte du rapport de la CCPLD pour l'année 2012 qui lui a été transmis par mail et qui a été commenté pendant la séance du Conseil.

Rythmes scolaires : présentation

Un accord a été trouvé entre la municipalité, les enseignants et les parents sur les horaires des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires que nous appliquerons à la rentrée 2014.

Ces TAP seront proposés gratuitement aux enfants entre 15h et 16h30, 2 fois/semaine, le lundi et le jeudi pour certaines classes et le mardi et le vendredi pour les autres. Les élèves de maternelles suivront le même rythme. La pause méridienne sera toujours de 1H30. La cantine sera conservée le mercredi midi. Toutefois, une surveillance de cour gratuite de 12h à 12H30 sera également proposée. L'ensemble de ce dispositif sera expérimenté une année.

Le Conseil municipal accepte les modalités de la réforme. Pour : 17.

Dommages ouvrage de l'extension-réaménagement de la mairie

L'offre la plus compétitive a été proposée par Groupama Loire Bretagne. La garantie Dommages ouvrage de base est de 4 363,30 €. Il s'agit d'un forfait minimum, révisable en fonction du coût définitif des travaux. La garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement et dommages immatériels est de 218 € TTC. Là aussi, il s'agit d'un forfait minimum. Pour : 17.

Création d'un sentier piéton le long du Morbic

Afin de relier le sentier piétonnier existant venant de Runaher (Le Chausser) à la Fontaine de la Vierge, en longeant le Morbic, il faut traverser des propriétés privées. Y. Pinvidic a donné son accord pour vendre à la commune une bande de terre le long de sa

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

propriété d'une superficie de 2031 m² au prix de 0,5 €/m², soit 1 015,50 €.

H. de Bergevin, O. Troadec (SCI Troadec) et M-C. Croguennec (Groupement Foncier du Bocage) ont donné leur accord pour signer une convention de servitude de passage public piéton au bénéfice de la Commune de Pencran sur la partie concernée de leurs propriétés.

Le Conseil municipal valide ce projet. Pour : 16 (R. Pinvidic n'ayant pas pris part au vote).

Budget Commune : décision modificative n°3

Des recettes fiscales supplémentaires de l'ordre de 6 000 € ont été perçues.

Il est proposé qu'elles soient réparties sur les chapitres 011, 014 et 13 afin de couvrir, notamment, les frais d'alimentation et le dégrèvement de taxe foncière sur le non bâti en faveur des jeunes agriculteurs. Pour : 17.

Départ de J-P. Le Bourdon.

Compte-rendu des commissions

Voirie - espaces verts

L. Vigouroux informe le Conseil que :

- l'enfouissement des réseaux de Kermaria/Kerloïs est terminé et que toutes les habitations sont raccordées,
- le curage des fossés est en cours,
- une étude est lancée pour l'appel d'offres pour les schémas directeurs des eaux pluviales,
- une étude sur l'extension du réseau d'eaux usées de Kerhamon/Coat Gueguen sera remise à la CCPLD en janvier.

Il présente aussi le projet définitif de l'aire multisports de Keranna. Il informe que le contrat portant sur l'achat de peinture pour les marquages des terrains de football arrive à son terme fin décembre et propose de le reconduire avec la même société (CMPC) pour une somme qui était cette année de 1 596,71 €.

Jeunesse

C. Pichon annonce que les représentants de la municipalité sont invités à un colloque à Brest sur le thème du bien être de l'enfant, le 25/01, pour témoigner sur le Jardin d'Enfants et de la classe

passerelle.

Elle informe aussi que la directrice du Jardin d'Enfants quitte ses fonctions le 15/02 pour des raisons personnelles. Le recrutement pour la remplacer est en cours.

Bâtiments

J-C. Larvor informe le Conseil de la fin des travaux de rénovation/extension de la mairie. On est en phase de levée des réserves et le secrétariat emménage dans les nouveaux bureaux le 18/12/13. La totalité du marché final est de 279 169,50 €.

Il annonce aussi que des travaux dans l'appartement au 1^{er} étage du bar-restaurant, propriété de la commune, seront entrepris fin décembre 2013 (changement du sol notamment) pour un coût de 1600 € TTC.

Urbanisme

J. Martin annonce au Conseil que la municipalité a été dotée de containers à bouteilles supplémentaires pour le ramassage du verre. L'un d'entre eux a déjà été installé à l'entrée de la déchetterie. Point sur les lotissements :

Les Garennes : les travaux de finition tardent à être exécutés.

Le Terroir de Kermadec : les clés des logements conventionnés ont été remises au locataires le 02/12/13.

Feunteun Marie : les travaux ont été réceptionnés le 09/12/13.

Informations

R. Emily demande au Conseil d'adopter la proposition de la commission de réaliser un diaporama pour les voeux du maire (4/01/2014). Ce diaporama permettra d'effectuer un bilan des réalisations du mandat. Les adjoints ont déjà donné leur accord à l'unanimité. Le Conseil accepte (16/16).

Divers

Le maire annonce que la procédure au fond pour les travaux de la VC1 est terminée et que la commune a reçu 82 000 € de dommages et intérêts. La municipalité ne souhaite pas faire appel de cette décision qui la satisfait.

Il annonce aussi que le jeudi 19 décembre aura lieu l'inauguration de l'Espace Joseph Rolland.

Compte-rendu consultable en mairie ou sur www.pencran.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Inauguration de l'Espace Joseph Rolland le 19 décembre 2013

La CCPLD a acquis, en 2009, l'ancien site de production des remorques Rolland d'une surface de 5,9 ha. Sur la partie économique de 3,3 ha, elle a fait construire un nouveau bâtiment de 6 500 m². Baptisé « Espace Joseph Rolland », nom du fondateur, cette construction abrite

deux entreprises : l'Aquacole d'Ouessant qui était sur la zone de St Erel à Landerneau et qui, à l'occasion du déménagement, s'est choisi un nouveau nom commercial « Les Ouessantines » et Taxi West, entreprise de taxis de M. LAUMONIER, exerçant déjà à Pencran.

M. JAOUANET, président de la CCPLD, a inauguré la nouvelle Zone d'Activité Economique et Artisanale de Gorréquer en présence de la famille de Joseph Rolland, des élus et représentants des différentes instances politiques et économiques de Pencran et sa région. Il a rappelé le coût de l'investissement : 2,8 M€ pour le bâtiment et 1,3 M€ pour le reste de la zone économique. La région Bretagne a participé au financement à hauteur de 400 000 €. La partie restante de la zone est destinée à l'habitat.



ÉCOLE

Classe des CP - CE1

Enseignante : Christelle PETTON.

Liste des élèves (par ordre alphabétique) :

Les CP : Jailys COCHIN, Oskar LE GALL, Jordan LE JEUNE, Samuel LEGAY--NIÉTO, Suzie LONGEARD, Hugo NOU, Angèle PAGE, Ethan PAGE, Paloma PÉRON, Temaruata PIA, Léa WATTEBLEED.

Les CE1 : Célia BERCOT, Laëtitia CAVALEC, Edison DENISSET, Antoine JOURDAN, Luna-Marie L'HOSTIS, Antoine LE GALL, Ewenn LE GALL, Zia LE GALLIC, Riwana LE RET, Nolan LE STANC, Nolwenn NICOLAS, Evan PAOFAI--MÉROUR, Camille PETIT.



JARDIN D'ENFANTS



Depuis le 26 novembre, Camille participe à la passerelle mise en place entre le Jardin d'Enfants et l'école de Pencran. Elle a ainsi pu rencontrer Marie, sa future maîtresse, Sylvie, l'ATSEM, et les élèves de la classe qu'elle va intégrer au mois de janvier. Cette première sensibilisation à l'environnement de l'école lui permet d'appréhender les enjeux de l'école, à son rythme, tout en assurant une continuité entre les deux structures.

A l'occasion des vacances de Noël, l'équipe du Jardin d'Enfants a invité enfants, parents et élus à se retrouver, en toute convivialité, autour d'un verre. A cette occasion, le Père Noël nous a rendu visite ! Distribution de chocolats, bisous et photos étaient au programme ! Merci aux parents de nous avoir fait découvrir leurs délicieuses spécialités culinaires !



ACCUEIL DE LOISIRS

Vacances de Noël

En 4 jours, nous avons eu le temps de faire plein de choses ! En voici un court extrait. Nous avons rencontré le Père Noël qui nous a donné une mission et offert des cadeaux. Nous avons visité le domaine de Trévarez, avec le Jardin d'Enfants, et admiré le magnifique château. Nous avons aussi pu profiter de nos nouveaux jeux dans la cour et patauger dans les flaques d'eau !



Des journées bien remplies... pour les enfants de tous les âges, réunis.

VIE ASSOCIATIVE

La Compagnie des Doudous

Les assistantes maternelles de Pencran viennent de créer leur association "La Compagnie des Doudous".

A compter de septembre 2014, elles se réuniront pour des activités d'éveil corporel et musical à l'arc en aeu.

Il reste quelques places disponibles.

Les assistantes maternelles intéressées pour nous rejoindre peuvent contacter :

- Véronique CROISEAUX au

02 98 30 33 19

- Laurence BOULLE au 02 98 85 38 93.



APE

Le marché de Noël de l'association des parents d'élèves de l'école de Pencran a eu lieu pour la première fois un dimanche. C'était le 8 décembre à la salle polyvalente et il a rencontré un grand succès !



Une quinzaine d'exposants se sont déplacés. Il y avait des bijoux, des objets en bois, différentes confiseries, des tableaux, etc.

Le stand de l'APE proposait du vin chaud, des gâteaux, des crêpes, de la barbe à papa...

Le Père Noël était présent pour la plus grande joie des enfants avec qui ils ont pu faire des photos. Des tours en calèche ont été organisés. Avec le beau temps, le cocher a été vite débordé, parfois jusqu'à 1/2 heure d'attente. Ce marché sera reconduit l'année prochaine.

Le 20 décembre, l'APE a offert aux enfants le traditionnel goûter de Noël, le matin pour les maternelles et l'après-midi pour les primaires. Autre moment très apprécié des enfants, la visite du Père Noël avec sa hotte pleine de cadeaux dans les différentes classes de l'école.

La prochaine manifestation de l'APE sera la **foire à la puériculture** qui aura lieu le **dimanche 2 février** à la salle des sports. Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail ape.pencran@hotmail.fr

Les Amis de la Colline

Le 6 novembre dernier a eu lieu l'interclubs de dominos à la Forest-Landerneau. Une seule équipe de Pencran était engagée : le couple Tourbot a terminé 4^{ème} avec 27 points, sur 28 équipes inscrites.

Le 21 novembre, l'interclubs s'est déroulé à Guipavas. 36 équipes ont concouru aux dominos dont une seule de Pencran qui a fait un résultat nul. Pour la pétanque, l'équipe Corre-Emily a 3 parties de gagnées à son actif et une de perdue.

Le 26 novembre, dernier mardi du mois mais n'ayant pas d'anniversaire à fêter, nous en avons profité pour faire la remise des prix du challenge d'automne. Un bon casse-croûte charcuterie a été organisé pour la circonstance. 40 personnes avaient participé à ce challenge « pétanque - dominos ». Voici les résultats :

Dominos :

1^{er} : Louis Déniel (113 pts) ; 2^{ème} : Louis Tourbot (109 pts) ;

3^{ème} : Madeleine Tourbot (105 pts) ; 4^{ème} : Marie-Thérèse Rolland (104 pts) ; 5^{ème} : Alice Lelong (100 pts).

Pétanque : 1^{er} : Roger Emily (208 pts) ; 2^{ème} : Philippe Vicant (204 pts) ; 3^{ème} : Christophe Moysan (189 pts) ; 4^{ème} : Marcel Méar (181 pts) ; 5^{ème} : Alain Toulearhoat (176 pts).

Par ailleurs, chaque participant a donné 1 € pour financer la campagne pour la recherche de la maladie d'Alzheimer. Un chèque de 40 € a été versé à « Génération Mouvements des Aînés du Finistère » qui rassemble les dons pour le département.

L'assemblée générale est fixée au samedi 18 janvier 2014 à 11h à la salle des Aînés de l'arc en aeu. Le trésorier Michel Corre est à votre disposition tous les mardis de 14h à 18h pour percevoir vos cotisations et faire ou refaire vos cartes. La cotisation est fixée à 20 € repas compris. L'inscription au repas est fixée au 8 janvier dernier délai. Contact : 02 98 85 29 05.

FNACA - Assemblée générale annuelle 2013

Le comité local de la FNACA a tenu son assemblée générale annuelle le 30 novembre écoulé. Les interventions des responsables du comité et les échanges avec les adhérents ont été consacrés à 3 sujets principaux :

1- La reconnaissance du 19 Mars par les pouvoirs publics. Celle-ci résulte de la loi du 6/12/2012 qui a institué le 19 Mars comme « Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». Cette reconnaissance est entrée dans les faits à l'occasion des différentes cérémonies organisées par les pouvoirs publics sur les territoires français, devant des mémoriaux et monuments aux morts le 19 Mars 2013.

2- Le succès du thé dansant annuel. Comme en 2011, les amoureux des danses traditionnelles étaient fidèles au rendez-vous le second dimanche d'octobre 2012 puisqu'ils étaient plus de 150 sur la piste de danse de la salle polyvalente.

3- La fidélité des adhérents à leur comité. Celle-ci s'est traduite par une assistance et une participation nombreuse à l'assemblée générale et au repas. Malgré le poids des ans, ils souhaitent que le comité poursuive son activité aussi longtemps que possible. Rendez-vous leur est donné le 29 novembre 2014.



VIE ASSOCIATIVE

Génération Espoirs Tillouguite

L'assemblée générale de l'association Génération Espoirs Tillouguite s'est tenue le 15 décembre 2013. L'association œuvre depuis 2005 pour Tillouguite village berbère dans le Haut Atlas au Maroc.

Grâce à la générosité de ses adhérents, l'association apporte une contribution financière aux maisons de bienfaisance (pensionnats) des filles et garçons pour leur faciliter l'accès à l'école. Elle participe également aux différents projets pour faciliter la vie des villageois (construction d'une piste carrossable pour faciliter l'accès à l'eau, restauration d'un pont...).

L'association se veut avant tout être l'expression des liens d'amitié et de solidarité entre la France (pays d'adoption) et Tillouguite, village natal de son président Mohamed NACIRI. Contact 02 98 85 16 37.



Gym Club

Le Gym Club de Pencran propose chaque semaine aux adhérentes de suivre 3 cours différents pour une cotisation unique de 65 €. Ainsi, elles peuvent pratiquer :

- Lundi 19h - 20h : Step (Salle de sport)
- Mercredi 19h - 20h : Gym tonique (Salle polyvalente)
- Jeudi 9h30 - 10h30 : Gym loisirs (Salle polyvalente)

Au cours de l'année, Marie Laure LE GUEN, animatrice du Club, proposera une **nouvelle activité** : **la Full Dance**. Quelques cours du mercredi soir seront consacrés à cette nouvelle animation. La Full



Dance consiste à réaliser des enchaînements chorégraphiques sur des musiques et des styles variés (Salsa, Reggae...). Les mouvements de base sont simples et accessibles à tous et visent le renforcement musculaire, l'endurance, la coordination et la souplesse.

Les inscriptions sont toujours ouvertes. N'hésitez pas à contacter Sophie GELEOC au 06 81 26 06 02.

Club de Tennis de table Badminton



Le 1^{er} décembre dernier, le club de tennis de table / Badminton a organisé une opération « Ventes de viennoiseries » (pains au chocolat, croissants et baguettes) sur l'ensemble de la commune.

Un grand merci aux enfants et aux parents du club qui se sont mobilisés pour obtenir les commandes puis assurer les livraisons à domicile.

Merci également aux Pencranais, pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé, et qui ont permis le succès de cette opération.

USP

Pendant les vacances de Noël, 2 jours de stage de foot en salle ont été organisés pour les jeunes de l'US Pencran à la salle de sports. Au total, 42 joueurs et joueuses des catégories U7 à U15 ont pris part à ce stage. L'objectif était d'introduire et d'initier les jeunes à la pratique du futsal à partir d'exercices techniques et de se rencontrer dans une atmosphère festive. Le stage était encadré par Stéphane

Madec et Lionel Bian, aidés de 4 éducateurs de l'école de foot : Clément Larvor, Julien Berthou, Rémi Lannurien et Bertrand Richard.



L'US Pencran est à la recherche de joueurs / joueuses pour sa catégorie **U6 / U7** (né(e)s en 2007 / 2008).

Cette session a pour but l'apprentissage des règles du football à travers des jeux éducatifs et des plateaux avec les clubs voisins.

Cette activité se déroule le **samedi de 13h30 à 15h**.

Si vos enfants sont tentés par cette nouvelle expérience, vous pouvez prendre contact avec : [Julien](#) (responsable U6 / U7) au 06 76 11 47 48 ou [Joël](#) (responsable école de foot) au 06 32 32 04 86.

Site du club : usp-29-pencran.footeo.com

VIE DES QUARTIERS

Après les pommes, les tomates !

Connaissez-vous l'arbre à tomates ? Avis aux amateurs de rareté !

Un Pencranais nous a fait part de sa culture de l'arbre à tomates, appelé Cyphomandra betacea. Il cultive ses arbres à tomates dans sa véranda non chauffée. Cette variété est très rare dans notre région.

Après la 3^{ème} année de plantation, l'arbre a fleuri en juillet-août mais sans fruits. De magnifiques tomates rouges en grappes ont pu être cueillies la 4^{ème} année, au mois de novembre-décembre.



Arbre à fort potentiel ornemental, il se produit en pleine terre ou en grand pot, et on peut le repiquer avec ses pousses ou gourmands. Sa hauteur varie entre 1,50 et 3m, avec un espacement de 1 mètre. Il aime le soleil car c'est un arbre des tropiques. Il donne de beaux fruits allongés en forme de petits citrons ovales. Sa peau est assez dure et sa dégustation excellente !!



DIVERS



Infections à méningocoque C Risque plus élevé dans le Finistère

On note une augmentation progressive de la survenue des cas d'infection à méningocoque C dans notre département : 25 cas depuis le début de l'année 2012, c'est **7 fois plus que la moyenne nationale**.

Le méningocoque C : Cette bactérie peut provoquer des infections dont les formes les plus graves sont une méningite ou une septicémie. Le vaccin est la protection la plus efficace contre le méningocoque C.

Intensification de la vaccination des 1 à 24 ans – Une seule dose suffit :

Depuis 2010, le vaccin est recommandé et remboursé à 65 % par la Sécurité Sociale pour tous les jeunes de 1 à 24 ans. Le pourcentage de jeunes vaccinés a fortement progressé dans le Finistère

cette année mais reste encore insuffisant, surtout après l'âge de 10 ans. Dans ce contexte, nous vous recommandons de vérifier dans les carnets de santé si votre enfant a bien reçu une dose d'un des 3 vaccins contre le méningocoque C commercialisés en France : MENINGITEC®, MENJUGATEKIT®, NEISVAC®, (le MENIVACT, vaccin anciennement commercialisé peut également y figurer).

Faites-vous vacciner par votre médecin traitant ou votre pédiatre !

2 centres sont également accessibles au public pour des vaccinations gratuites : BREST, Centre Hospitalier Universitaire, site de la Cavale Blanche sur rendez-vous 02 98 14 50 39 ; QUIMPER, Centre hospitalier, sur rendez-vous 02 98 52 65 16, ainsi que les centres de PMI pour les moins de 6 ans.

*ARS Bretagne Délégation du Finistère 5, venelle de Kergos
29324 Quimper cedex - 02 98 64 50 73 - www.ars.bretagne.sante.fr*

A louer maison F4 (3 chambres) sur terrain de 450 m², située dans un cadre agréable, au 13 rue des Noisetiers à Pencran (proche Landerneau). Loyer mensuel 610€. GES : C. Classe énergie : E. Libre. Contacts : 06 15 18 14 53, ou par mail : vincent.lemaine@sfr.fr

PERDU / TROUVÉ

Trouvé : Gants noirs suite au marché de Noël APE, casque moto

Perdu : Chien croisé Papillon blanc avec tâches noires, trottinette.

Contacter la mairie.

RÉPONSES AU QUIZZ DE NOËL

Nombre de participants : 10

Nombre de réponses 20/20 : 6

Les questions subsidiaires ont départagé les gagnants qui ont reçu un bon d'achat « Landerneau Boutiques » :

1 - Agnès et Yvon Le Menn ; 2 – Bernadette Madec ; 3 – Hélène et Jean-Paul Rolland.

1 : salle de sports



2 : panneau d'informations



3 : jeux à Keranna



4 : guérite entrée terrain de sports



5 : enseigne l'Express Café



6 : l'Arc en ciel



7 : calvaire place des 9 Chênes



8 : boulodrome



9 : maison de « Jean-Louis »



10 : pont en ruine sur l'Elorn à Kerhamon



11 : descente de croix à l'église



12 : salle polyvalente



13 : ralentisseur à Keranna



14 : extension de la mairie



15 : oratoire - Fontaine de la Vierge



16 : jeux de la cour de l'école



17 : allée et passerelle sur l'Elorn au Voas Glaz



18 : panneau indicateur près de la mairie



19 : abribus rue des Noisetiers



20 : toit du château d'eau

